

Le CCE vous fait le coup du cadeau oublié

Client du **CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN**, vous avez reçu un « rapport de constat d'anomalie » :

« Vous recevez aujourd'hui ce dossier en raison d'une regrettable erreur informatique indépendante de notre volonté et décelée par M. SEHLIN, notre responsable du service des cadeaux et des grands prix. Veuillez accepter nos excuses pour le retard pris dans l'acheminement de votre cadeau. Soyez assuré que la procédure de mise aux normes prise en votre faveur vous permet de bénéficier de l'intégralité de vos droits sur le cadeau qui vous est destiné. »

Un dépliant intitulé « Équipement informatique » accompagne ce rapport et représente un ordinateur portable **ASUS** d'une valeur de **549,99 €**.

Hélas, voici les coulisses de cette offre attrayante :

- Seule la personne occupant la 1 329^{ème} place dans la liste alphabétique des clients recevra l'ordinateur présenté.
- Tous les autres recevront un équipement informatique, sous réserve d'effectuer une commande ou de régler 7,90 € de frais de port. Mais il sera constitué par un simple câble chargeur avec prise USB et micro USB.
- La valeur commerciale de ce câble chargeur (9 €) est surestimée : le prix d'achat de ce produit « made in China » est minime.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
 BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)